



M. Arthur Fontaine

Par la mort d'un homme comme Arthur Fontaine, nous nous sentons atteinte non seulement dans nos sentiments personnels, mais dans nos idées les plus chères sur le terrain national et international.

C'est comme Directeur au Ministère du Travail que nous l'avons connu tout d'abord, et nous nous rappelons avec émotion et reconnaissance l'accueil affable, encourageant et plein de bonté qu'il nous fit quand, modeste débutante dans le travail social, nous vîmes le trouver vers 1906, lors de la fondation du premier Réchaud de Midi que nous avions créé pour les ouvrières de la rue de la Paix. Et comment oublier la part qu'il prit aussi à la campagne entreprise avec le Conseil National des Femmes pour la suppression des veillées dans la couture? Nous nous souviendrons toujours d'un télégramme qu'il nous adressa à ce moment pour nous faire savoir que les grands couturiers mécontents de notre campagne, avaient tenté d'influencer le Ministre, M. Viviani, et qu'il nous fallait agir sans retard et auprès du Ministre et aussi auprès des ouvrières, auxquelles on voulait faire croire que si elles ne veillaient plus le soir, il leur faudrait venir à l'atelier à 6 ou 7 h. du matin.

C'est ainsi que, d'accord officieusement, avec M. Fontaine, nous avons été distribuer nous-mêmes rue de la Paix des tracts aux ouvrières afin de les avertir qu'on les trompait, que leurs heures de nuit seraient supprimées sans condition... si elles le voulaient.

Et chaque fois que nous avons demandé conseil à M. A. Fontaine, il nous a ainsi aidés et soutenus dans notre activité féministe et sociale.

Plus tard, quand nous avons rencontré M. Fontaine aux entretiens de l'Union pour l'Action morale, présidée par notre ami Paul Desjardins, nous avons été frappée de voir cette noble et lumineuse intelligence dominer tous les grands problèmes de l'humanité avec la même hauteur et la même clairvoyance, le même esprit de justice et de bonté. Enfin, après la guerre, quand nous avons eu le privilège et la joie de collaborer avec lui dans différents Comités internationaux, nous avons retrouvé ce même désir de chercher les points de contact qui pouvaient unir les hommes dévoués avec la même ardeur aux causes de la paix et du progrès social.

Son salon, où se révélaient ses goûts artistiques si hardis et si fins, fut pour ses amis un de ces lieux privilégiés où l'on savait rencontrer chaque semaine une élite intellectuelle de tous les pays.

Le rapprochement franco-allemand a été sans aucun doute avec l'amélioration de la classe ouvrière, l'idée dominante de ses dernières années.

Pour mesurer toute la portée de sa vie

et de son œuvre il faudrait pouvoir citer tous les discours prononcés le jour de ses obsèques. Nous voudrions retenir seulement ici ces paroles émouvantes qui terminaient le discours prononcé par M. Albert Thomas. Après avoir dit ce que fut la magnifique tâche remplie en France par M. Arthur Fontaine, le directeur du B. I. T. montra la part qu'il avait prise dans l'œuvre accomplie à Genève.

Souvent, dans les dernières années, il regardait dans son ensemble sa vie écoulée, le temps déjà agi. Il parlait de fin prochaine. Il se disait alors sans doute intimement qu'il avait employé sa vie, qu'il avait fait une œuvre.

« Une œuvre! Pour lui, n'est-ce pas trop peu dire? N'en a-t-il pas accompli plusieurs? Des œuvres positives, fécondes, il en a créées presque à chaque période de sa vie, parfois plusieurs ensemble.

« Œuvre scientifique, œuvre législative : enquêtes, statistiques, études aux méthodes neuves, projets de loi inspirés, souvent même établis par lui dans sa direction du travail. Durant la guerre, œuvre cachée, modeste, mais énorme et salutaire, au sein de la commission des contrats du ministère de l'armement qu'il menait avec la compétence d'un grand administrateur d'industrie : il n'a pas peu contribué à tenir à l'abri de tous les scandales de marchés de guerre, un service de fabrications qui a dû employer plus de vingt milliards de francs-or! Plus tard, cette surveillance constructive des chemins de fer de l'Etat, où il a couvert de sa grande sagesse et de sa science, en des temps parfois rudes, tant de renouvellements et d'audaces heureuses; ensemble, en même temps, ce contrôle des mines de la Sarre, où ses connaissances techniques, son autorité morale, sa volonté de paix l'ont aidé à sortir des conflits ouvriers comme des complications techniques, à surmonter les difficultés politiques comme les surprises économiques; et encore, cette gestion financière si habile, si raisonnable et dont il était justement fier, de la Caisse autonome des ouvriers mineurs.

« Ainsi, il avait réalisé du premier coup, grâce à tant de dons de l'intelligence et du cœur, un personnage nouveau dans notre société. Il n'était plus seulement un « grand fonctionnaire », il était un « commis de la nation », délégué par elle à la défense de ses intérêts économiques, à la gestion de ses entreprises, pourvu d'autonomie, capable de responsabilités, libre de diriger et de décider suivant des méthodes industrielles.

« Il est cependant une œuvre qui a dominé sa vie, à laquelle il a voué toutes les ressources de son être et qui inscra son nom dans l'histoire. Après Owen, après Le Grand, plus vraiment encore que ces précurseurs, il aura été le créateur de la législation internationale du travail.

« Dès 1891, dans cet office du travail presque inexistant, dont il aimait à conter, en souriant, les fantaisies initiales, il présentait la nécessité d'ententes internationales sur les problèmes du travail. D'abord, pour faire admettre en chaque pays les lois de protection : beaucoup de ceux qui aident aujourd'hui au développement de la politique sociale, ignorent ou oublient les batailles qu'il dut livrer pour l'intervention de l'Etat dans les questions ouvrières. C'est cette lutte initiale, rude, parfois violente, qui nous a unis. Un soir de 1901, rue Séguier, chez Paul Desjardins, un jeune normand ne connu pour la première fois dans l'intimité. Conversation vibrante du lendemain de l'affaire. Jaurès y était intervenu, en socialiste, pour la réduction légale de la journée de travail. Un industriel avait répliqué. Soudain, avec cette violence qui enflait parfois sa voix toujours blanche et précipitant son débit mesuré, Fontaine se leva : il dit, en d'autres formules saisissantes, la nécessité de la justice envers les salariés; il dit que la loi devait être la conscience de ceux qui n'en ont pas; depuis lors, je lui ai été attaché pour la vie.

« Au Bureau de Genève, il a été pendant plus de onze années, notre guide. Il a été notre prudence, notre sagesse; il a été, selon un admirable mot, notre « solidité ». Je le dis au nom de tous nos fonctionnaires

qui le pleurent, depuis notre directeur-adjoint, M. Buller qui, lui aussi, avait appris à le connaître et à l'aimer, depuis la préparation de la conférence de Washington, jusqu'au plus modeste de nos collaborateurs : tous nous avons conscience que si le Bureau a pu déjà, selon la formule du traité de paix, « répandre quelques bienfaits sur les travailleurs du monde », c'est pour une large part à Arthur Fontaine qu'il le doit.

« Et voilà pourquoi, en dépit de l'intransigeance et de la dureté des jugements que les misères et les luttes quotidiennes dictent parfois au monde ouvrier, les organisations syndicales de tous les pays sont aujourd'hui dans le deuil.

« Un jour, il n'y a guère plus d'un an, à la Société de Philosophie, où il avait exposé quelques thèses sur les formes actuelles de l'internationalité et où Charles Andler avait dit à ce propos son inquiétude des insuffisances ou de l'impuissance présente de la Société des Nations, il répondait : « Sur tout ce qu'a dit mon ami Andler, je me bornerai à présenter une seule observation, celle-ci : je n'ai et ne peux donner aucune garantie que la Société des Nations réussira. Je crois seulement qu'elle a plus de chances de réussir, si nous y croyons et si nous nous y donnons que si nous y collaborons mollement et sans foi. Il ne peut pas y avoir de plus mauvais résultats au point de vue de la paix que ceux qu'on a obtenus avec le système des alliances. N'ayant pas d'autre solution efficace devant moi, me donnant de toute mon âme à celle qui paraît la meilleure pour la paix, j'estime que je fais tout ce que peut faire actuellement un homme, pour le salut des hommes et que je dois continuer à le faire. »

« Arthur Fontaine était tout entier dans ces lignes. Gardons-les en notre mémoire, gardons les comme une règle, comme le précepte sûr qui nous aidera à poursuivre inlassablement, au Bureau international du travail, son œuvre « pour le salut des hommes ».

**

Et nous voudrions ajouter encore pour achever de dépeindre la physionomie si attachante d'un tel homme cet extrait d'un article que lui consacre Francis Jammes dans les *Nouvelles Littéraires* :

Un jour, mon ami, vous étiez avec moi entre Biarritz et Dayonne. Le tram où nous étions filait à toute allure, et nous vîmes, au bord d'un fossé, une vieille pauvre, qui portait un fagot sur le dos, trébucher et tomber.

Je crus, tant votre sursaut fut vif, que vous alliez vous élancer par-dessus bord, sans conscience du danger, au secours de cette misère. Vous étiez devenu d'une pâleur mortelle. Vous serriez les dents. Je vous demandai, après quelques minutes : — Et vous pensez que la douleur de l'homme aura sa fin ?

— Non, Jammes. Grand ami, la vôtre est aujourd'hui consommée. Comme cette vieille son fagot, vous avez laissé tomber votre croix, et vous êtes étendu.

Vos enfants et vos fidèles se sont tenus debout pendant l'hélocaste.

Une lumière n'a cessé de briller sur leurs fronts quand vous les avez eu quittés : votre âme.

**

A notre amie, Mme Arthur Fontaine, la si digne compagne de cet homme supérieur, à Mme de Bois Roger sa belle-sœur, à Mme Biette, sa sœur, toutes deux nos collaboratrices, nous adressons ainsi qu'à tous les siens nos sentiments de profondes et douloureuses condoléances.

C.B.